



- cf. document n°4-1, notice explicative des annexes
- LÉGENDE**
- ACT - Servitudes de protection des monuments historiques inscrits et classés
Monument historique classé ou inscrit
 - Perimètre de protection des monuments
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits ou classés
 - Site inscrit
 - EL2 - Servitudes halage et de merchandise, conservation du domaine public fluvial
 - Servitude de halage
 - Servitude de marchepied
 - PM1F - Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation fluviale
 - Zone soumise au PPRI approuvé le 12/11/2007
 - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T5 - Servitudes aéronautiques de décollage (aéroports civils et militaires)
 - Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer
 - Limite cotee de zone de décollage de l'aéroport d'Orly

Plan Local d'Urbanisme

VILLE DE
MAISONS-ALFORT



4-2 - PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLU APPROUVÉ LE 07 OCTOBRE 2010